

Courrier des lecteurs

Communication: quels effets?

Lettre du jour

Genève, 15 janvier. Le Musée de la communication de Berne annonce un espace pour réfléchir aux effets culturels et sociologiques des technologies de la communication. Cependant, il n'exposera pas les effets nocifs des ondes électromagnétiques émises par les appareils de la téléphonie mobile. Ces ondes sont particulièrement dangereuses pour les enfants car leurs cerveaux absorbent plus de radiation que les adultes. C'est la responsabilité de nos éducateurs, comme des musées, de nous faire connaître les nuisances de cette technologie: cancers, maladies neurodégénératives, diminution de la résistance immuni-

taire. Au lieu de cela, les organisateurs de cette exposition incitent le visiteur à utiliser son téléphone mobile pour avoir accès aux informations audio qui n'aborderont pas cet aspect de la communication. Au moins, ces informations peuvent donner des conseils sur un usage sain des portables, comme limiter les conversations au strict minimum - mieux, «texter» au lieu d'appeler - se servir d'un écouteur, garder le portable le moins possible près du corps car il irradie même lorsqu'il est éteint. Les scientifiques parlent déjà d'un fléau qui serait pire que celui du tabac. Combien de souffrances subissons-nous avant que tous les scientifiques acceptent la preuve des effets biologiques dévastateurs de cette technologie?
Meris Michaels



TOULAUENT GUINARD

Des propos contre-productifs

Genève, 21 janvier. Dans quel but la lettre «De dangereux psychiatres», parue le 21 janvier, a-t-elle été écrite? Son titre est contre-productif pour la profession. Ma question est: ce lecteur a-t-il connaissance de cette spécialité médicale et du tort qu'il cause par là? Son parti et la commission dont il fait partie ont-ils cautionné cette lettre de lecteur? En qualité d'ancienne professionnelle de la santé non-médecin, je suis scandalisée, car ici, on a l'exemple qu'à chaque poste ou fonction ou profession, on rencontre le mieux comme le pire. Je me dissocie donc de ces propos inutiles et risquant de porter préjudice à cette profession remarquable et difficile. Veuillez donc reprendre de la hauteur s.v.p. et éviter d'écrire ce genre de texte si facile et inutile (...).
Janine Mayer van Deuren, psychologue

Vivre sans peur collective

Genève, 24 janvier. Il y a quelques jours, Tony Blair a admis son erreur concernant l'invasion en Irak. Mais le mal est déjà fait. Je me suis demandé alors quelle est notre plus grande peur et je pense qu'à notre époque, c'est le manque de sécurité. (...) A mon avis, l'injustice politique subie par la

communauté musulmane dans le monde est à l'origine de problèmes tels que le conflit entre Israël et la Palestine, la guerre injustifiée en Irak, la question ignorée du Kashmir et une guerre mal gérée en Afghanistan, etc. Imaginons que la communauté internationale arrive à résoudre au moins un de ces problèmes en appliquant par exemple la solution de partage en deux Etats pour la Palestine et Israël. Cela fera de nos leaders des négociateurs plus crédibles auprès des extrémistes. Car beaucoup parmi eux ne commettent pas des actes terroristes au nom du djihad, mais juste pour défendre leurs droits à la liberté et à la souveraineté. J'aimerais demander à la présidente Mme Calmy-Rey d'aider la communauté internationale à abolir l'injustice politique que subit la communauté musulmane dans le monde et j'espère qu'un jour, nous pourrions vivre sans cette peur collective.
Asim Siddique

Moi, Jane...

Genève, 19 janvier. Ainsi donc, une habitude qu'on considère depuis notre plus jeune âge comme étant indispensable à notre santé - le fait de se brosser plusieurs fois par jour les dents - devient dangereuse à son tour. A la prochaine nouvelle de ce genre, je me décide: j'irai habiter une caverne (pas de crise de logement!), je m'habillerai de

peaux de bêtes, laisserai pousser mes cheveux et oublierai bien entendu toute velléité de maquillage. Je me nourrirai de châtaignes et de baies ainsi que du gibier que je chasserai (pas de polémique concernant les armes à domicile!) et des poissons que j'attraperai dans les rivières (pas de quotas de pêche)... On peut toujours rêver!
Rosemary Wells-Marie

Hochdeutsch ou schwyzerdütsch

Basse-Nendaz (VS), 17 janvier. On peut toujours arguer que l'enseignement du suisse allemand représente une gageure vu qu'il diffère d'une région à l'autre. Cependant, selon l'Institut Victor Ebner, à Genève, spécialisé dans l'enseignement des langues par audiovisuel, le zurichois est devenu le schwyzerdütsch de référence car il est le plus neutre. Ainsi, quand deux Allemaniques se rencontrent, c'est le zurichois qu'ils choisissent spontanément pour communiquer. A noter que le schwyzerdütsch, à quelques variantes près, se parle dans le nord-est de la France, dans le sud de l'Allemagne, en Autriche, au Liechtenstein, formant de la sorte une identité culturelle authentique. Le schwyzerdütsch s'écrit également. Il existe depuis le VIIIe siècle et se révèle beaucoup plus ancien que l'allemand classique ou hochdeutsch. Ainsi en retrouvez-vous des traces dans la littérature

galante du Moyen Age. Et si certains dialectes ont parfois une connotation arriérée ou démodée, tel n'est pas le cas du suisse allemand qui s'utilise dans les villes, dans les campagnes et par-delà les classes sociales. C'est selon ce critère qu'il peut être comparé à une langue, même internationale.
Martine Boimond

Tarif préférentiel supprimé

Genève, 19 janvier. Prenons la défense du *Courrier* et de *L'Echo Magazine* auxquels La Poste menace de supprimer le tarif préférentiel, malgré une augmentation de 20 millions de francs que le Parlement vient de lui octroyer, à répartir entre les journaux via des rabais! C'est inadmissible. Les aides financières ne sont-elles pas justement prévues pour permettre de survivre à ceux qui ont peu de moyens? La Poste n'a pas de concurrence; elle augmente ses tarifs et chacun doit s'y soumettre! De plus, elle empiète dans le domaine des petits commerçants en vendant des articles de papeterie, des livres, des porte-monnaie... et j'en passe. Les deux publications susmentionnées se privent de revenus issus d'une certaine publicité peu honorable (par exemple, les petites annonces sexuelles de plus en plus provocantes). C'est tout en leur honneur. Elles méritent notre soutien.
Claire-Lise Giacobino

L'heure est grave pour les artistes

L'invité

Jacob Berger
Cinéaste



Dès le 1er avril prochain, des centaines d'artistes et de techniciens de nos scènes et de nos écrans devront survivre avec un quart ou un tiers de leur revenu annuel en moins. On aura connu meilleure blague, mais malheureusement, ce 1er avril est bien réel: la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LAC) obligera dès lors tout un chacun à cotiser dix-huit mois - et non plus douze - pour avoir droit aux 400 indemnités d'un délai cadre habituel. Or, aucun intermittent, pas même l'acteur le plus sollicité, pas même le cinéaste le plus primé, ne peut aligner dix-huit mois de contrat sur 24.

Ce brutal coup de hache aura un effet dévastateur sur la culture et sur l'emploi en Suisse: il y aura moins de spectacles et moins de tournages, car bon nombre de créateurs seront amenés à changer de profession, pour rejoindre des branches où le risque de «récidive» - pour reprendre le langage fleuri des spécialistes du «retour à l'emploi» - est moins important.

Dans les faits, personne autant que le récidiviste de la culture ne retrouve si fréquemment un emploi pour le perdre aussi sûrement une fois le rideau baissé.

La révision cherche à équilibrer les comptes du chômage, très bien. Mais en excluant le 2% d'assurés que représentent les acteurs culturels, on provoquera davantage de chômage, et on jettera aux orties des années de formation hypercompétitive - notamment dans les Hautes Ecoles, financées à prix d'or par le contribuable - en excluant, pêle-mêle, diplômés récents et artistes expérimentés, obligés de quémander l'aide sociale.

Les travailleurs de la culture ne sont en rien des privilégiés - précarité, salaires bas, retraite maigrichonne - mais ils survivent, jusqu'à aujourd'hui, en alternant périodes de travail et de chômage.

Depuis 2003, leur sursis tient à l'ordonnance sur l'assurance-chômage (OACI) que le Conseil fédéral a bien voulu appliquer à

«Ce brutal coup de hache aura un effet dévastateur sur la culture et sur l'emploi en Suisse»

leurs métiers, en doublant les 30 premiers jours de chaque contrat dans le calcul de leur droit aux indemnités, le fameux article 12a. Aujourd'hui, pour maintenir les intermittents sous le parapluie du chômage, il faudrait simplement que le Conseil fédéral fasse passer ce doublement aux 90 premiers jours de cotisation. La correction d'un seul et unique caractère dans le texte de l'ordonnance suffirait ainsi à régler le problème d'assurance-chômage des artistes une fois pour toutes! C'est dans l'objectif de convaincre le Conseil fédéral de procéder à cette indexation, que le Comité 12a a été créé.

Il ne reste que quelques semaines pour y parvenir. Il ne s'agit pas d'une confrontation droite/gauche, encore moins Suisse allemandique/Suisse romande, mais d'une question de civilisation: voulons-nous les artistes avec nous, dans la société, ou aussi loin que possible de nous, à la marge de la société?

Si d'aventure, l'article 12a de l'OACI n'était pas indexé, des centaines d'artistes se retrouveraient, littéralement, à la rue. Est-ce cela que nous voulons?

Tribune de Genève

SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE
Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève.
Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11
Fax rédaction: 022 781 01 07

Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch

Pour signaler vos manifestations: agenda@edipresse.ch

Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) - 12 mois: Fr. 399.-

Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél: 0842 850 150 (lu-ve 7h30-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse uniquement ou +41 22 322 33 10)

Adresse électronique: abonnements@tdg.ch
Suspension et changement d'adresse temporaire Gratuit sur internet www.tdg.ch
Tél: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Rédacteur en chef responsable: Pierre Ruetschi

Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, Arthur Grosjean, David Haerberli

Secrétaire général: Alain Giroud

Directeur artistique: Sébastien Contocollias

Directrice artistique adjointe (resp. photo): Ester Paredes

Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary.

Rubriques: Genève: Frédéric Julliard. Suisse: Judith Mayencourt. Monde: Andrés Allemand.

Economie: Roland Rossier. **Sports:** Daniel Visentini. **Culture:** Pascale Zimmermann. **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix.

Internet: Daniel Klopfenstein.

Blogs: Jean-François Mabut (jf.mabut@edipresse.ch)

Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.edipresse.ch

Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00
Fax 022 322 39 72

Une publication d'Edipresse

Groupe Edipresse
Tibère Adler, directeur général

Edipresse Suisse
Serge Reymond, directeur général

Direction éditoriale: Eric Hoesli

Direction ventes et marketing: Jean-Paul Schwindt

Régie publicitaire: EDIPUB SA

Suisse romande: Rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
Tél. +41 22 322 34 25
edipub.geneve@edipresse.ch

Suisse allemandique: Mühlebachstrasse 43, 8032 Zürich.
Tél. +41 44 251 35 75
edipub.zuerich@edipresse.ch

Tirage contrôlé (REMP 2010) 54 068 exemplaires

Audience (Mach Basic 2010-2) 140 000 lecteurs.

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

Les meilleurs billets sont sur webzine.blog.tdg.ch



Deux écrivains sortent de l'institut

Alain Bagnoud: On commence à voir les premiers résultats concrets de la formation donnée à l'Institut littéraire suisse de Bienne. Deux livres, sortis récemment, de deux anciennes étudiantes de l'institut, nous fournissent des éléments pour nourrir le débat. Celui d'Antoinette Rychner, *Petite collection d'instant-fossiles*, recueil de récits brefs, aux Editions

de l'Hébe (2010). Et celui d'Elisabeth Jobin, *Anatomie de l'hiver*, un roman paru aux Editions de L'Aire (2011). Eh bien, le résultat est convaincant...
blogres.blog.tdg.ch

Dur dur pour les artistes!

Sami Kanaan: Le 1er avril 2011, la révision de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) entrera en vigueur et conduira de nombreuses personnes dans la précarité, notamment les jeunes et les personnes de plus de 55 ans, en raison du durcissement substantiel des dispositions concernant plusieurs catégories de travailleuses et travailleurs. Cette révision aura ainsi des effets désastreux avec un transfert massif de personnes de l'assurance-

chômage vers l'assistance publique... La Ville de Genève, qui reste l'acteur le plus engagé de la politique culturelle à Genève, doit évidemment assurer un rôle très actif et le Conseil administratif a déjà témoigné de son engagement. Toutefois, on attend aussi un engagement fort du Canton dans ce domaine. Parmi les mesures, je citerai:...
samikanaan.blog.tdg.ch

Constitution: regards croisés

JF Mabut: Pour tenter d'y voir clair, je vous offre le texte genevois en regard des constitutions de Fribourg adoptée en 2003 et celle du Pays de Vaud adoptée en 2004. Instructif à l'heure de la grande consultation qui s'ouvre samedi prochain. **constitution.blog.tdg.ch**

Vos réactions

Frontière « Bravo, il fallait le faire! » Lu sous 86 «belles» images prises à Perty, dans la campagne genevoise édité par Antoine Vieillard dans *port-voix.blog.tdg.ch*
Emma

Liberté religieuse « Et on fait quoi quand, au nom de sa religion, un groupe de personnes ne respecte pas cette liberté de pensée et refuse de vivre ensemble, mais veut vivre (et mourir) séparément selon ses propres règles? » Lu sous *Le Conseil de l'Europe défend la liberté religieuse* édité dans *tristanzimmermann.blog.tdg.ch*
Olivier